



Commune
de Puidoux

PREAVIS N° 01-2013

DU 18 FEVRIER 2013

CONCERNANT

**UNE DEMANDE DE CREDIT DE CHF. 249'000.—TTC
CONCERNANT LA POSE D'UNE NOUVELLE CHAMBRE
DE CAPTAGE ET D'UNE CONDUITE DE TRANSPORT
POUR LA SOURCE DE PAULLY**

LA MUNICIPALITE DE PUIDOUX AU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. PREAMBULE

Lors de l'achat de la source de Paully il avait été mentionné que des travaux seraient nécessaires pour capter cette eau et la conduire jusqu'au tunnel de Longive. C'est dans le but de procéder à la réalisation de ces travaux que ce préavis vous est présenté.

2. DESCRIPTION DU PROJET

Mandaté par la Municipalité, le bureau d'ingénieurs GED SA à Préverenges a présenté le projet suivant : remplacement de la conduite de captage, env 20m, remplacement de la chambre de captage existante par une nouvelle chambre préfabriquée Néovac en polypropylène avec raccordement au conduit de trop-plein et raccordement sur conduite de transport, pose de la conduite de transport sur une longueur de 525m, raccordement de la conduite de transport sur l'ouvrage de Longive. La conduite sera posée à une profondeur d'environ 100cm, mais si la roche ne permet pas de creuser assez profond, une profondeur de 80cm pourrait être admise, vu que l'écoulement sera continu, le risque de gel est minime.

3. ASPECT FINANCIER

Le devis estimatif des travaux présenté porte sur un montant total de CHF 249'000.00 TTC, l'ECA verse une subvention d'environ 10% sur les travaux d'amélioration du réseau. Le montant de la subvention devrait ainsi être d'environ CHF 25'000.00.

4. DEVIS ESTIMATIF DES TRAVAUX

1. Travaux de génie civil	CHF.	140'000.00
2. Travaux d'appareillage	CHF.	25'000.00
3. Chambre Néovac	CHF.	25'000.00
4. Pose et raccordement de la chambre	CHF.	10'000.00
6. Honoraires d'ingénieurs	CHF.	20'000.00
7. Relevés géométriques et pertes de cultures	CHF.	4'000.00
8. Divers et imprévus	CHF.	<u>6'000.00</u>
Montant total HT	CHF.	230'000.00
TVA 8 %	CHF.	<u>18'400.00</u>
Montant total TTC	CHF.	<u>248'400.00</u>
Montant arrondi à	CHF.	<u>249'000.00</u>

5. Subvention de l'ECA et solde à charge du service des eaux

L'ECA verse une subvention de 10 % sur les travaux d'amélioration d'alimentation du réseau, en y ajoutant la TVA à récupérer cela représentera un montant d'environ CHF. 43'000.00, le solde à charge du service des eaux sera donc d'environ CHF. 206'000.00.

CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de Puidoux de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PUIDOUX

- Vu** le Préavis municipal No. 01-2013, du 18 février 2013 concernant une demande de crédit de Frs. 249'000.00 TTC concernant la pose d'une nouvelle chambre de captage et d'une conduite de transport pour la source de Pully ;
- Ouï** le rapport de la Commission ad hoc ;
- Ouï** le rapport de la Commission de gestion ;
- Vu** que l'objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- 1.- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de pose d'une nouvelle chambre de captage et d'une conduite de transport pour la source de Pully conformément au Préavis municipal No. 01-2013, du 18 février 2013, pour un montant de Frs. 249'000.00 TTC.
- 2.- d'autoriser la Municipalité à financer ces travaux par la trésorerie communale sans recourir à l'emprunt ;
- 3.- d'autoriser la Municipalité à porter le montant à charge de la commune au compte des investissements du service des eaux et à l'amortir par ce service.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

R. Gilliéron



La Secrétaire

B. Berger